

TARIF D'ABONNEMENT :

PARAUX-TOURCOING. TROIS MOIS. 13 fr. 50. SIX MOIS. 26 fr. UN AN. 50 fr.
PARIS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE. TROIS MOIS. 13 fr. SIX MOIS. 26 fr. UN AN. 50 fr.

BUREAUX DE RÉDACTION

Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Postes, 43.
Directeur-Propriétaire: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Les Abonnements et Annonces sont reçus à ROUBAIX, rue Neuve, 17. - A LILLE, rue du Curé-Saint-Étienne, 9 bis.
à PARIS chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28.

ROUBAIX, LE 16 DÉCEMBRE 1894

LES LENTEURS ADMINISTRATIVES

Nous dédions les deux histoires suivantes à ceux qui voudraient confier à l'État un plus grand nombre d'attributions. La première est racontée par le Journal des Transports.

Un particulier ayant l'intention d'établir un bac à vapeur pour la traversée de la Seine, en aval de Paris, dut, tout naturellement, demander l'autorisation aux administrations compétentes.

Car, même pour une simple affaire, ces administrations sont au nombre de trois.
1- Le ministère des travaux publics;
2- La Préfecture de la Seine;
3- La Préfecture de police.

Après quelques semaines d'attente, il fut convoqué chez l'ingénieur des ponts et chaussées, dépendant du ministère des travaux publics.

Puis, au bout de plusieurs mois, on le dirigea chez le chef du bureau des travaux publics, à la préfecture de la Seine.

Deux trimestres s'écoulèrent et il dut aller expliquer à la commission de surveillance des bateaux à vapeur comment il entendait établir sa chaudière.

Enfin, le temps des vacances étant terminé, notre homme ne voyant rien venir, s'enquit des motifs de ce silence invraisemblable et apprit qu'il lui fallait encore convaincre un dernier fonctionnaire, chef de la 2e division à la préfecture de police. Docile et résigné, il alla le voir.

Ainsi renvoyé de Caphe à Pilate, notre solliciteur croyait avoir terminé honnêtement ses péripéties bureaucratiques et mérité d'être récompensé par une autorisation patiemment attendue depuis dix longs mois.

Le Radical, qui relève cette phrase du Soleil, la commente ainsi :

« Cette observation est fort juste. Elle est dure pour les conservateurs, mais c'est aussi le plus bel éloge que l'on puisse faire du parti républicain. »

Quant aux hommes de quelque valeur mais de peu de fortune que leurs principes religieux ou sociaux retiennent à droite, ils sont souvent obligés de regarder faire les gens riches et de constater, pour toute consolation, que beaucoup d'or ne donne pas toujours beaucoup d'intelligence de la chose publique.

L'ŒUVRE DE J. MACÉ

Le fondateur de la Ligue de l'Enseignement vient de mourir. On sait ce qu'est la Ligue, on sait quelle a été son influence dans l'œuvre de la laïcisation.

Or, non seulement la commune de Verrières, qui est pauvre, proteste contre la laïcisation dont elle est menacée, mais, sur de perdre son procès, il va falloir lui offrir, en compensation, la donation de deux hectares de terre, et il faudra aussi qu'elle contracte un emprunt et s'impose de lourds sacrifices pour faire construire une autre école.

La commune de Verrières n'a pas besoin d'une école : elle sera forcée d'en construire une à ses frais ; la commune de Verrières ne veut pas de la laïcisation, et la lui impose.

LES FUNÉRAILLES DE M. DE LESSEPS

Paris, 15 décembre. — Les funérailles de M. Ferdinand de Lesseps ont eu lieu, aujourd'hui à midi, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, au milieu d'une affluente cortège.

AMOUR PERDU

Saint-Michel est un fouillis de verdure. Les fleurs y poussent envahissantes et vigoureuses. L'air y est embaumé de parfums odorants et la coquetterie y règne en maîtresse.

DURES VÉRITÉS

On doit la vérité à ses amis. C'est en vertu de cette maxime que M. de Kéraband, du Soleil, termine par cette réflexion amère un article sur M. Burdeau :

Saint-Michel a vu naître une adorable jeune fille, belle, avec des yeux bleus et de grands cheveux blonds.

Elle grandissait ainsi dans l'innocence du mal. Elle prenait plaisir à courir, seule, à travers cette campagne d'où s'exhalait par bouffées les senteurs fortes du thym et du serpolet.

Car elle était à l'âge des douces émotions, à l'âge où l'on aime à contempler les étoiles et à errer au clair de la lune, dans les sentiers ombreux. Elle était à cette époque où la fillette devient jeune fille et se pose mille questions qu'elle ne peut résoudre.

Le Courrier du Soir va jusqu'à dire que le réseau des poursuites est en somme limité, et que des communications dans ce sens auraient été faites par le parquet au procureur général.

LA JOURNÉE DE M. DOPFER

Contrairement à ce qui se passait hier, le calme le plus complet a régné aujourd'hui aux abords du cabinet de M. Dopfer.

LE PROCÈS ALLEZ

L'affaire Allez est revenue aujourd'hui devant la huitième chambre.

LES TISSEURS LYONNAIS

La question des tisseurs lyonnais n'est pas encore résolue. Plusieurs entrevues ont eu lieu entre les fabricants et les dévoués ouvriers.

LE DINER DE L'EXIL

Il vient d'arriver une plaisante aventure à l'un de nos confrères parisiens du Journal Le Jour.

LES FUNÉRAILLES DE M. DE LESSEPS

Paris, 15 décembre. — Les funérailles de M. Ferdinand de Lesseps ont eu lieu, aujourd'hui à midi, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, au milieu d'une affluente cortège.

d'une existence nouvelle qu'elle voudrait mais qu'elle n'ose franchir. C'est l'inconnu qui lui apparaît avec toutes ses joies et toutes ses déceptions.

Il arriva qu'un voyageur, par un matin d'avril, vint à Saint-Michel. C'était un brillant cavalier, grand avec une musculature brune, il admirait le pays enchanteur et il y fit une vaste moisson de bouquets.

Le Courrier du Soir va jusqu'à dire que le réseau des poursuites est en somme limité, et que des communications dans ce sens auraient été faites par le parquet au procureur général.

Le Courrier du Soir va jusqu'à dire que le réseau des poursuites est en somme limité, et que des communications dans ce sens auraient été faites par le parquet au procureur général.

LA JOURNÉE DE M. DOPFER

Contrairement à ce qui se passait hier, le calme le plus complet a régné aujourd'hui aux abords du cabinet de M. Dopfer.

LE PROCÈS ALLEZ

L'affaire Allez est revenue aujourd'hui devant la huitième chambre.

LES TISSEURS LYONNAIS

La question des tisseurs lyonnais n'est pas encore résolue. Plusieurs entrevues ont eu lieu entre les fabricants et les dévoués ouvriers.

LE DINER DE L'EXIL

Il vient d'arriver une plaisante aventure à l'un de nos confrères parisiens du Journal Le Jour.

LES FUNÉRAILLES DE M. DE LESSEPS

Paris, 15 décembre. — Les funérailles de M. Ferdinand de Lesseps ont eu lieu, aujourd'hui à midi, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, au milieu d'une affluente cortège.

ils doivent suspendre le travail dans quatre semaines prises à tour de rôle et sans avertissement préalable.

Le Courrier du Soir va jusqu'à dire que le réseau des poursuites est en somme limité, et que des communications dans ce sens auraient été faites par le parquet au procureur général.

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 15 décembre. — La journée de vendredi, du moins en apparence, n'a point fait avancer les affaires de chantage.

Le Courrier du Soir va jusqu'à dire que le réseau des poursuites est en somme limité, et que des communications dans ce sens auraient été faites par le parquet au procureur général.

LA JOURNÉE DE M. DOPFER

Contrairement à ce qui se passait hier, le calme le plus complet a régné aujourd'hui aux abords du cabinet de M. Dopfer.

LE PROCÈS ALLEZ

L'affaire Allez est revenue aujourd'hui devant la huitième chambre.

LES TISSEURS LYONNAIS

La question des tisseurs lyonnais n'est pas encore résolue. Plusieurs entrevues ont eu lieu entre les fabricants et les dévoués ouvriers.

LE DINER DE L'EXIL

Il vient d'arriver une plaisante aventure à l'un de nos confrères parisiens du Journal Le Jour.

LES FUNÉRAILLES DE M. DE LESSEPS

Paris, 15 décembre. — Les funérailles de M. Ferdinand de Lesseps ont eu lieu, aujourd'hui à midi, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, au milieu d'une affluente cortège.

« La bonne foi de M. Allez est hors de doute. La faute contractuelle qu'on leur reproche, c'est le ministre qui l'a commise en ne fixant pas de délai, en ne notifiant pas aux fournisseurs le rejet des bidons par la commission.

Le Courrier du Soir va jusqu'à dire que le réseau des poursuites est en somme limité, et que des communications dans ce sens auraient été faites par le parquet au procureur général.

LES FUNÉRAILLES DE M. BURDEAU

Voici le texte de la lettre de faire part de la mort de M. Burdeau avec la formule qui caractérise les funérailles civiles.

LETRE D'ALLEMAGNE

Berlin, 11 décembre. — C'est sous les bienveillants auspices que la première séance de la commission de la nouvelle maison a été ouverte.

LES FUNÉRAILLES DE M. BURDEAU

Voici le texte de la lettre de faire part de la mort de M. Burdeau avec la formule qui caractérise les funérailles civiles.

LETRE D'ALLEMAGNE

Berlin, 11 décembre. — C'est sous les bienveillants auspices que la première séance de la commission de la nouvelle maison a été ouverte.

LES FUNÉRAILLES DE M. BURDEAU

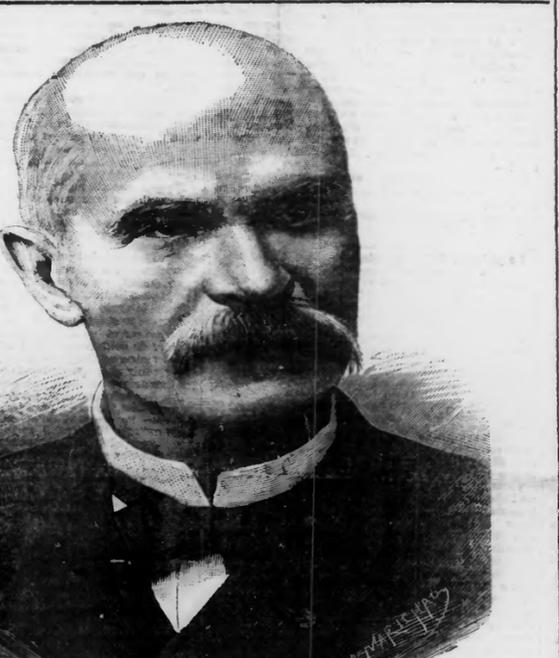
Voici le texte de la lettre de faire part de la mort de M. Burdeau avec la formule qui caractérise les funérailles civiles.

LETRE D'ALLEMAGNE

Berlin, 11 décembre. — C'est sous les bienveillants auspices que la première séance de la commission de la nouvelle maison a été ouverte.

LES FUNÉRAILLES DE M. BURDEAU

Voici le texte de la lettre de faire part de la mort de M. Burdeau avec la formule qui caractérise les funérailles civiles.



M. LE MYRE DE VILERS
RÉSIDENT GÉNÉRAL DE FRANCE A MADAGASCAR